

SQUARE DU GRAND CONDÉ - LIÉVIN

CELLULES COMMERCIALES
AUTOUR D'UN SQUARE EN CŒUR DE VILLE



La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin est propriétaire de 12 cellules à usage commercial au sein du Square du Grand Condé situé en plein centre-ville historique de Liévin. Cet ensemble immobilier, construit au début des années 80, a été réalisé sur le site d'une ancienne d'une brasserie.

La suppression récente du stationnement, ainsi que l'aménagement paysager des espaces publics du Square du Grand Condé, ont été réalisés dans l'optique d'attirer des commerces, services et activités de proximité contribuant à l'animation du Square et à la dynamique commerciale de proximité, en lien avec la rue Jean-Baptiste Défernez et l'animation quotidienne de la Place Gambetta, ainsi que son grand marché hebdomadaire.

L'aménagement complémentaire du Square et le mobilier urbain seront orientés vers un espace de convivialité, en lien avec les commerces de bouche du marché (quelques tables nues en accès libre, dans l'esprit « biergarten » les jours de marchés).









1 Square du Grand Condé 62800 Liévin



Ligne de bus 13 - arrêt Centre Ligne de bus 31 - arrêt Place Gambetta



Proximité A 21 / A26 / A1

ATOUTS ET CARACTÉRISTIQUES

- 12 cellules communautaires dont 8 disponibles
- Actuellement : présence d'un magasin de sport, d'une esthéticienne et d'un courtier en prêt.
- Vocation des cellules libres : petite restauration, équipement (personne, maison), services
- Surfaces allant de 25 à 119 m², situées au cœur du centre-ville de Liévin, sur une place entièrement piétonnisée avec le parking place Gambetta à proximité





LOCAUX

- Année de construction : 1984
- Menuiseries neuves
- Intérieur brut : aménagements / cloisonnement possibles en fonction du projet et des besoins



CONDITIONS

- Bail commercial
- Dépôt de garantie : 2 mois de loyer mensuel HT / HC
- Indexation annuelle
- Loyer annuel HT / HC / m²: 115 €
- · Loyers mensuels et d'avance



Artisans, commerçants, la CALL vous aide pour votre projet

Avec Objectif Commerces,

programme de redynamisation des centres-villes soutenant la création, la reprise et le développement d'activités de proximité Montant de l'aide: 30 % de loyer hors frais annexes pendant un an dans la limite d'un plafond annuel de 10 000 euros H.T. et hors charges. Activités non éligibles: Professions réglementées ou assimilées, activités financières et immobilières, franchises non indépendantes, commerces non sédentaires, restauration rapide, déménagements intra-communautaires.



deveco@agglo-lenslievin.fr - 03 21 79 05 33

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions de développement économique de la CALL ?



agglo-lenslievin.fr/developpement-economique



